Image not found or type unknown

droit de visite hors domicile

Par **maman solo toulouse**, le **08/07/2020** à **13:06**

bonjour,mon ex conjoint a un droit de visite et d hebergement un week end sur deux et la moitié des vacances en alternance par quinzaine! g deposé des plaintes pour harcelement telephonique contre lui, il doit recuperer ces enfants a mon domicile et me les ramene a mon domicile, je souhaiterais quil les recupere en lieu neutre ,devant la gendarmerie! l ordonnance jaf precise que c est a mon domicile, je souhaiterais changer le lieu en urgence car je souhaite quil napproche plus de mon domicile! comment puis je faire svp? je précise que jai deja déposé deux plaintes contre lui pour menace reitéres de violences et appels telephoniques malveillants reitérés en mars 2020!

Par **jodelariege**, le **08/07/2020** à **13:28**

bonjour

il faut respecter le jugement en cours

pour changer le lieu de rendez vous il faut prendre rendez vous aupprés du JAF

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés